

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Maxime Rivest

<https://www.cadre21.org/membres/28520d41a6ea7dd9eb59fac0>

Date d'obtention : 2021-11-30 18:57:49

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Toujours commencer par rassurer l'auteur du signalement et la victime. Évaluer l'incident et remplir la grille d'évaluation. L'objectif étant de recueillir le plus d'informations possibles. Par la suite, si je perçois que les activités est de natures malveillantes ou criminelles, je dois automatiquement contacter le service de police. Si c'est un acte impulsif, je dois parler au jeune instigateur et lui faire comprendre la gravité de ses gestes. L'objectif sera alors de le sensibiliser.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que chaque situation est unique et doit être traitée différemment. Il y avait des situations qui étaient des actes impulsifs et malveillants. Il est important aussi de garder les informations le plus confidentielles possible, éviter que la nouvelle de propage, éviter de parler aux journalistes afin de préserver l'intégrité de la victime.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Le fait de déterminer la différence entre un acte malveillant et impulsif peut être très mince selon certains cas. Toutefois, je pense que la rencontre avec l'instigateur est de loin l'étape la plus délicate. Nous voulons le sensibiliser et l'éduquer tout en lui démontrant que son geste est extrêmement grave.